



LE CABINET

N° **01729** /METFPA/CAB

Abidjan, le **05 AOUT 2024**

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage porte à la connaissance des candidats aux examens de la session 2023 de Certification des Compétences pour l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), au profit des travailleurs, artisans et maîtres artisans, dans dix-huit (17) métiers, que les inscriptions auxdits examens sont ouvertes du **lundi 05 au lundi 12 août 2024**.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions et les modalités d'examen sont gratuites.

Les inscriptions se feront du **lundi 05 au lundi 12 août 2024**, en deux (02) étapes :

- L'inscription en ligne, avec la **version numérique du livret de preuves et du dossier de preuves**, sur la plateforme de la Direction des Examens et Concours (DEXC) : www.dexcci.net ;
- Le dépôt du dossier physique de candidature, composé du **livret de preuves et du dossier de preuves** dans le Centre d'accompagnement VAE du candidat.

LES CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent postuler tous les travailleurs, artisans ou maîtres artisans répondant aux critères suivants :

- Être régulièrement inscrit et avoir un dossier jugé recevable pour la VAE;
- Disposer d'un livret de preuves ;
- Disposer d'un dossier de preuves ;
- Faire partie des 1696 postulants retenus après l'analyse d'éligibilité.

LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Une fiche d'inscription à imprimer depuis la plateforme : www.dexcci.net ;
- Un formulaire de la demande de certification adressée au Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, à imprimer depuis la plateforme : www.dexcci.net ;
- Un livret de preuves ;
- Un dossier de preuves.

LES ETAPES DE L'EXAMEN

- **Jeudi 29 août 2024** : Mise en ligne des convocations des candidats ;
- **Du lundi 09 au samedi 14 septembre 2024** : Déroulement des évaluations, comprenant :
 - **Un entretien avec un jury ;**
 - **Une mise en situation professionnelle.**
- **Jeudi 19 septembre 2024** : Publication des résultats en ligne sur le site de la DEXC : www.dexcci.net et par affichage dans les dix-sept (17) Centres VAE.

P/ Le Ministre et par Délégation

Le Directeur de Cabinet



Moustapha SANGARE